

Compte-rendu du 08 Février 2017 : COMMISSION DU CONSEIL DE LA VIE ETUDIANTE  
→ DISPONIBLE EGALEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET :

<p><b>POWER POINT JOINT</b></p>	<p>Présentation du CVE aux délégués aides-soignants.</p> <p>Mme BECU rappelle aux délégués que lorsqu'ils sont en stage, ils doivent y retourner une fois l'instance terminée. La durée de l'instance ne sera pas à rattraper.</p> <p>Le pont de l'ascension est possible pour les étudiants en stage s'ils effectuent le rattrapage de la journée le samedi précédent le pont.</p> <p>Mme BECU présente le tableau de relevé des avertissements. Depuis le 04 septembre 2016, 15 avertissements ont été donnés pour 357 étudiants en formation (4%). Les avertissements concernent principalement des absences injustifiées ou justifiées en retard, mais aussi le stationnement gênant ou pour manque de respect vis-à-vis d'un professionnel de l'Institut.</p> <p>Mme BECU informe les étudiants des nouvelles modalités concernant les conseils pédagogique et technique. Suite à une décision de l'Agence Régionale de la Santé des Hauts de France, il n'y aura plus de représentant de l'ARS à compter du 01 janvier 2017. Un interlocuteur sera désigné en cas de Conseil de discipline ou conseil pédagogique extraordinaire.</p> <p>Mme BECU rappelle que les étudiants ne peuvent pas demander aux lieux de stage un arrangement des horaires lorsqu'ils effectuent du co-voiturage car par cette pratique, ils mettent à mal l'organisation des lieux de stage au regard de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants. De plus, cette pratique pouvant à terme conduire les unités de soins à accueillir moins d'étudiants.</p> <p>Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques, Mr SALVADO présente les fiches d'évènements indésirables réalisées par les étudiants et élèves afin de leurs montrer les décisions et les mesures prises suite à la déclaration de ces évènements.</p> <p>Les étudiants auront la possibilité de rester jusqu'à 18h30 mais seulement en salle informatique pour travailler en groupe s'ils le souhaitent. L'occupation des salles au bâtiment Pottier ne sera plus autorisée après 17h.</p> <p>Mme BECU notifie aux délégués que Mme PIETKA est absente à certains moments étant donné qu'elle fait partie de l'équipe pédagogique. Un aimant va être installé sur la porte du CDI afin qu'elle puisse rester ouverte et ainsi faciliter l'accès au CDI.</p> <p>Mme BECU demande un retour sur la journée porte ouverte. Les délégués vont lui envoyer par mail.</p> <p>L'inauguration de la plateforme simulation se déroulera le vendredi 31 mars 2017 à 14h30. Les étudiants ayant participé aux ateliers simulation lors de la porte ouverte seront sollicités.</p>
-------------------------------------	--

## DIFFERENTS POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

POINTS DISCUTES	DISCUSSION / DECISION
ETUDIANTS DE L1	
Plans guide pour les intervenants afin d'avoir un cours adapté à notre apprentissage	Mme BECU indique qu'un contrat va être mis en place avec les intervenants. De plus, il est difficile de contrôler les cours des médecins car nous ne les avons pas en amont de l'intervention, même si les cadres de santé formateurs font des demandes précises à ceux-ci.
Eviter les travaux à faire pour le lendemain en période de partiel	Mme VARIN rappelle que le mardi matin est un temps réservé aux TPG et à l'Anglais. Il n'est pas fait pour réviser les partiels. Les étudiants s'organisent en toute autonomie pour réaliser les travaux demandés.
Planification mal comprise par l'ensemble des étudiants (informations erronées, changements de salles, UE)	Mme VARIN précise que des changements de salle sont effectués au dernier moment en fonction des salles effectivement disponibles. Des changements entre les cours obligatoires et non obligatoires sont possibles à la dernière minute en fonction du planning des intervenants. Il est rappelé que le planning définitif est affiché à l'annexe, le planning mis en ligne sur la plateforme est un prévisionnel. Mme BECU est étonnée que des étudiants de 1 <sup>ère</sup> année ne soient pas présents aux cours non obligatoires, dans le cadre de leur apprentissage même si bien évidemment cela est possible.
Serait-il possible à l'avenir de pouvoir bénéficier de tous les cours de l'UE 2.2 avant d'avoir l'évaluation, afin que cette dernière porte sur l'ensemble du contenu du programme ?	Mme VARIN rappelle que l'UE 2.2 sera mobilisée tout au long de la formation. Le cours n'est pas donné pour l'évaluation, il est donné pour l'ensemble de la carrière professionnelle
Serait-il possible que les élèves dont le comportement ne serait pas adéquat avec le bon déroulement des cours soient renvoyés de la salle ? De très nombreux élèves ainsi que des intervenants se plaignent régulièrement du bruit et les différentes tentatives de ramener le calme ne fonctionnent jamais très longtemps. Pour certains il devient très difficile de se concentrer sur le contenu des cours.	Mme BECU répond aux étudiants que c'est à eux d'essayer d'avoir le calme. Mme BECU propose que les délégués de 2 <sup>ème</sup> et de 3 <sup>ème</sup> année assistent les délégués de 1 <sup>ère</sup> année pour aller parler aux étudiants. Mr LIEFOOGHE, délégué de 3 <sup>ème</sup> année propose son aide en la matière.

## ETUDIANTS DE L2

<p>Ne plus envoyer les étudiants dans certains services</p>	<p>Mme DUPONT répond aux étudiants que les formateurs de suivi pédagogique et les formateurs référents du lieu de stage ont été informés des difficultés rencontrées. Le cadre formateur référent du lieu de stage s'est rendu dans le service. De plus, des fiches d'évènements indésirables ont été faites et traitées pour ces sujets, Mme BECU précise donc qu'il n'est pas nécessaire d'en parler en CVE. La formation tuteur dispensée à l'Institut de Formation a été renforcée.</p>
<p>Refaire le point avec les tuteurs de stage concernant les macros cibles, le fait que le projet de soins ne soit plus d'actualité</p>	<p>Madame BECU rappelle que tous les terrains de stage ont reçu début septembre un courrier leur présentant les modifications de la rencontre tripartite. Mme DUPONT précise que lors de chaque visite tripartite dans les établissements de soins, les cadres de santé formateurs référents du lieu de stage informent les tuteurs des attentes de l'Institut. Les attentes figurent également sur les objectifs de stage que les étudiants présentent aux tuteurs en début de stage.</p>
<p>Serait-il possible que Nicolas soit disponible le mardi matin pour les personnes ayant des difficultés en informatique (maîtrise de Word)</p>	<p>Mr SALVADO va proposer deux dates pour aider les étudiants en difficulté. Il pourra accueillir deux groupes de maximum 18 étudiants. Il rappelle que le test informatique est disponible sur la plateforme, les étudiants peuvent l'utiliser pour avoir des réponses à leurs questions.</p>
<p>Tenir compte du lieu d'habitation des étudiants pour la mise en stage.</p>	<p>Mme VAISSE tient compte des lieux d'habitation pour l'affectation des stages. Cependant en fonction des typologies, il est difficile de trouver des établissements proches du domicile. Une répartition géographique des établissements a été établie entre les IFSI de Clermont/Beauvais et Compiègne. De plus Mme DUPONT rappelle que les cadres de santé formateurs vérifient également la distance entre les deux lieux. Mme VAISSE précise également que les étudiants qui déménagent ne l'informent pas toujours du changement de domicile.</p>
<p>Quand une évaluation est annulée pour raisons climatiques, serait-il possible de penser aux étudiants en stage ?</p>	<p>Mme BECU répond que chaque situation est particulière et que l'on ne peut pas statuer sur une situation exceptionnelle. Mme DUPONT ajoute que lors d'une évaluation du Semestre 3, de nombreux étudiants étaient bloqués sur la route, le début de l'évaluation a été retardé exceptionnellement.</p>
<p>Revoir le fait que le temps passé à l'IFSI pour le rattrapage d'évaluation ne soit plus à rattraper en stage</p>	<p>Mme DUPONT rappelle aux étudiants en stage que la première session d'une évaluation est considérée comme du temps de travail effectif. La session de rattrapage est effectuée sur du temps personnel, l'étudiant doit donc négocier ses horaires de travail. (Cf. règlement intérieur de l'Institut)</p>

**ETUDIANTS DE L3**

<p>Modifier la répartition des partiels dans la semaine (plus de ¾ de la promotion)</p>	<p>Mme CONTE répond que pour la session de rattrapage l'organisation des partiels sera réajustée. De plus, Mme BECU précise que pour la première fois, les semaines des évaluations avaient été prévu début septembre. Elle ajoute qu'à compter de l'année 2017-2018, une planification de toutes les évaluations sera mise en place.</p>
<p>TP pour la pose de chambre implantable avec les professionnels très appréciés mais souhait d'une uniformisation des méthodes et du matériel à disposition (l'ensemble de la promotion)</p>	<p>Mme CONTE répond qu'il est très difficile des trouver des infirmières d'un même service. Les pratiques sont donc différentes mais cela n'est pas pénalisant pour l'évaluation. La grille d'évaluation et le protocole de soins avaient été donnés aux infirmières en amont de l'intervention.</p>
<p>Horaire d'ouverture du CDI peu compatible avec les plannings (plus de ¾ de la promotion)</p>	<p>Le CDI est ouvert selon l'horaire prévu. Mme PIETKA informera les étudiants (via une affiche sur la porte du CDI et une note sur la plateforme) des dates ou elle sera disponible le mardi matin. Mme PIETKA rappelle que les étudiants ont accès à la BU santé directement depuis le domicile. Il est également possible de se faire envoyer les ouvrages dans les antennes de Beauvais et de Creil, cela évite donc aux étudiants de devoir se déplacer à Amiens.</p>
<p>Mise en place des cours sur la plateforme rapide mais peu de compréhension, manque d'un tri entre les cours des trois années (plus de ¾ de la promotion)</p>	<p>Mr SALVADO explique aux étudiants qu'il est possible de faire une recherche via la barre « recherche » avec le nom de l'UE. De plus il est possible de faire une « recherche avancée » afin de consulter les cours en lien avec le semestre concerné. Les cours des étudiants infirmiers sont classés par compétence, par unité d'enseignement puis par semestre. Les cours des élèves aides-soignants sont organisés par module, puis par date. Il n'y a donc aucune difficulté à retrouver rapidement le cours recherché.</p>
<p>Tablettes des amphis annexes et Pottier non adaptées pour certains partiels (U.E 5.5 mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins) ensemble des élèves de la promotion concernés.</p>	<p>Mme CONTE rappelle que la mise en place des tables individuelles représente une grande charge de travail pour les ASH. Mme BECU propose que les étudiants installent les tables la veille de l'évaluation et remettent le matériel en place au terme de l'évaluation.</p>
<p>Laps de temps restreints pour la réalisation des TD (¼ de la promotion).</p>	<p>Mme CONTE précise que le TD avait été mis en retard sur la plateforme car il était en lien avec les cours des intervenants. Il était nécessaire d'attendre que le cours de l'intervenant soit fait pour la réalisation du TD.</p>

**INSTITUT DE FORMATION LUCIEN FLOURY**

Sophie BECU  
Directeur des Soins

C.H.I CLERMONT (OISE)